

## **La France, l'Europe, le globe et le Monde**

ESTIENNE RODARY

**Le cyclone Katrina** qui a ravagé les côtes du golfe du Mexique à la fin du mois d'août 2005 sera sans doute la catastrophe la plus meurtrière et la plus dévastatrice de l'histoire récente des États-Unis : un million de personnes sinistrées, près de 300 000 réfugiés dans 16 États, des centaines de milliers d'habitations détruites, des régions entières rasées par le cyclone ; la quasi-totalité de la ville La Nouvelle-Orléans sous les eaux et probablement plusieurs milliers de personnes décédées. Le passage de Katrina va également provoquer une des plus graves crises économiques du pays, comparable à celles qui ont suivi les attentats du 11 septembre 2001 et la crise pétrolière de 1973 : le centre névralgique de la production pétrolière américaine endommagé, 600 000 emplois détruits pour plusieurs mois, sans doute 125 milliards de dollars de dommages (dont moins de la moitié sera pris en charge par les assurances), etc.

### **La constitution de Katrina**

Face à cette catastrophe, les pouvoirs publics – mairie de La Nouvelle-Orléans, État de Louisiane et gouvernement fédéral confondus – ont été cruellement incompetents, à la fois dans leur manque d'actions préventives et dans leur lenteur pour venir en aide aux victimes du cyclone et des inondations qu'il a provoquées. L'ensemble de la communauté internationale s'est au contraire mobilisé pour proposer son aide à la première puissance du monde, jusqu'aux États les plus pauvres du globe – parfois eux-mêmes exposés aux risques cycloniques.

La première image est alors celle d'un formidable renversement du monde. Les pays « développés » paraissent aujourd'hui aussi vulnérables que les pays « en développement ». Après l'ouragan Mitch, qui a fait 10 000 morts en Amérique centrale en 1998, et après le tsunami de l'océan Indien, qui a provoqué plus de 200 000 décès en 2004,

c'est donc au tour des États-Unis de subir la colère du climat sans parvenir à maîtriser le risque dans des proportions jugées acceptables pour un « pays industrialisé ».

On prend également la mesure de l'incapacité de l'ensemble des décideurs à prendre structurellement en compte le risque, qu'il soit ou non climatique, comme élément constituant des choix politiques. Près de 20 ans après la popularisation du concept de « société du risque<sup>[1]</sup> » et plus d'une décennie après l'institutionnalisation du développement durable, force est d'admettre que les logiques dominantes n'ont été ébranlées ni par l'évidence de l'argumentaire, ni par la force des événements. Pourtant, alors que l'on sait que George Bush père avait déclaré en 1992 au sommet de Rio que « *le niveau de vie des Américains n'était pas négociable* » et que cette position a servi de ligne politique pour les États-Unis jusqu'à aujourd'hui, le président Bush fils demandait aux Américains, quelques jours après le passage du cyclone, d'être « *prudents dans [leur] utilisation de l'énergie* ». Est-ce à dire que la conjonction du cyclone Katrina, l'augmentation de la consommation de pétrole en Chine et bientôt en Inde, et l'envolée consécutive des prix du baril de brut vont effectivement entraîner une « nouvelle ère » dans les politiques énergétiques mondiales, comme le titrait le journal *Le Monde*<sup>[2]</sup> ?

On peut en douter. Le passage du cyclone Katrina montre en effet que le déploiement du risque à l'échelle du globe et la poursuite de politiques énergétiques indéniablement non-durables sont deux éléments d'une même forme politico-économique qui connecte le monde et désagrège la condition citoyenne.

Ceci est su et entendu, mais il importe de redire que la catastrophe de l'ouragan tropical Katrina n'est pas une catastrophe naturelle. Les dommages entraînés par le passage du cyclone sont, dans leur quasi-totalité, imputables à des choix politiques. Sur ce point, Katrina est un cas d'école, si l'expression ne constituait pas une insulte à la souffrance des milliers de gens encore en difficulté en Louisiane. Depuis 2001 en effet, l'administration Bush a réduit les fonds alloués aux administrations en charge de la protection des côtes et des voies d'eau de 4,7 milliards de dollars<sup>[3]</sup>. Plus précisément en ce qui concerne La Nouvelle-Orléans, l'intégralité des conséquences du cyclone Katrina était connue et prévue par les scientifiques avec une précision qui fait froid dans le dos en regard de l'immobilisme dont ont fait preuve les politiques dans la prévision du risque. Un article de Shirley Laska paru dans le *Natural Hazards Observer* sur les conséquences qu'aurait eu le passage du cyclone Ivan sur La Nouvelle-Orléans en septembre 2004 décrit de manière prophétique les scènes de l'après-Katrina survenues

[1] Ulrich Beck, *La société du risque*, Aubier, coll. « Alto », 2001 (édition originale allemande en 1986), Paris.

[2] Jean-Michel Bezat, « Une nouvelle ère commence », *Le Monde*, 7 septembre 2005, p. 13.

[3] Worldwatch Institute, « Unnatural disaster : the lesson of Katrina », [www.worldwatch.org/press/news/2005/09/02](http://www.worldwatch.org/press/news/2005/09/02).

un an plus tard : inondation totale de la ville après que les digues du lac Ponchartrain ont été submergées ; endommagement de 80 % des structures de la ville ; évaluation du coût total des destructions à 100 milliards de dollars, représentant la plus grosse catastrophe sur le territoire des États-Unis. Concernant les évacuations des habitants, S. Laska affirme qu'« *il avait été suggéré d'utiliser les bus publics pour faciliter l'évacuation de la ville. Cette mesure n'a pas été appliquée à l'approche d'Ivan. Si ce dernier avait frappé La Nouvelle-Orléans de plein fouet, on estime que 40 000 à 60 000 habitants de la région auraient péri*<sup>[4]</sup>. » À ce jour, les autorités n'ont pas encore publié de chiffres sur le nombre total de morts, mais on sait déjà qu'une grande majorité des personnes bloquées dans La Nouvelle-Orléans à l'approche du cyclone est restée parce qu'elle ne possédait pas de véhicule, de même qu'on sait qu'aucune mesure n'a été prise par les autorités pour mettre en place des services publics permettant d'évacuer les habitants.

Il serait également faux de considérer que le cyclone Katrina révèle une remontée du « Sud » dans un pays du « Nord ». Malgré l'empressement de la presse à présenter la Louisiane comme une poche de pauvreté à l'échelle des États-Unis, il est évident que le facteur explicatif de la gravité du phénomène n'est pas celui-là. Certes, la Louisiane est un des États les plus pauvres du pays et la population la plus touchée par le cyclone est socio-économiquement la plus démunie. À ce titre, la catastrophe aura servi de révélateur médiatique du lien entre précarité et exposition au risque. Mais la Louisiane est également un centre névralgique de l'économie des États-Unis. 60 % des importations céréalières et 25 % du pétrole brut et du gaz naturel rentrant dans le pays passent par les ports de la région. Les infrastructures nécessaires à ce transit sont aujourd'hui entièrement déstructurées. Les conséquences en termes d'approvisionnement et de prix de certaines matières (pétrole et sucre notamment) risquent d'avoir un impact très lourd à moyen terme<sup>[5]</sup>. Déjà les prix du pétrole s'envolent, des queues se forment devant les stations services aux quatre coins du pays. En ce sens, les 20 plates-formes pétrolières qui ont littéralement disparu sous les assauts du cyclone ne sont pas les icônes d'une Amérique appauvrie. Elles représentent au contraire des signes tangibles (bien que désormais sous-marins) d'une organisation socio-économique structurellement fragile. Capable du meilleur dans les avancées technologiques et dans l'excellence managériale, l'Amérique n'est pas en mesure d'organiser son territoire de manière à ce que l'ensemble de ses citoyens puisse profiter de ces performances. Cette question, qui pose le problème de l'accès aux ressources (naturelles ou humaines)

[4] Cité par George Curry, « Le scénario de la catastrophe était écrit », *Courrier International*, 8 au 14 septembre 2005, p. 38 (article initialement paru dans *The Black Press of America*).

[5] Neil Irwin, « Café, gaz, céréales bloqués par la catastrophe », *Courrier International*, 8 au 14 septembre 2005, p. 40 (article initialement paru dans *The Washington Post*).

est exacerbée en temps de crise et elle va s'avérer déterminante pour l'ensemble des politiques de reconstruction dans les mois à venir<sup>[6]</sup>.

En France, la tentation est forte de voir ces difficultés comme autant de signes d'une Amérique inégalitaire, peu soucieuse du sort de ses concitoyens les plus indigents, incapable de penser un aménagement du territoire équilibré et définitivement rétive à toute préoccupation environnementale. Ces insuffisances étasuniennes font le bonheur des éditorialistes, notamment lors de crises comme le passage de Katrina. « L'Amérique mise à nu. Le cyclone révèle les déchirures de la société du chacun pour soi » affiche *Le Nouvel Observateur* dans son édition du 8 au 15 septembre. « Après Katrina, l'Amérique s'interroge sur les failles de son modèle » titre *Le Monde* le 9 septembre. Il y a certes, à travers un événement de cette ampleur, une question posée à la société américaine et ses rapports à l'espace et au bien publics. Le débat s'est d'ailleurs engagé rapidement aux États-Unis, du moins chez les intellectuels et éditorialistes les plus critiques des politiques menées par l'administration Bush<sup>[7]</sup>. Mais cette focalisation sur les politiques publiques américaines ne saurait dissimuler l'élément probablement le plus fondamental de cette tragédie : avec Katrina, c'est l'ensemble d'un mode d'action politique et économique qui est remis en cause, dépassant de loin les spécificités étasuniennes ou européennes. Les différences qui permettent aux commentateurs de s'exclamer sur les limites de la première puissance mondiale (et par là s'enorgueillir d'un modèle européen ou français) sont des différences contextuelles. Qu'il s'agisse des milliers de morts de La Nouvelle-Orléans ou des 15 000 morts de la canicule française de 2003, les logiques sont les mêmes qui aboutissent aux mêmes résultats : la naturalisation des catastrophes climatiques procède d'un choix politique de dessaisissement de la question des inégalités sociales et de délitement de la notion de citoyenneté. En ce sens, et par-delà un macabre comptage des victimes, les différences géo-climatiques sont de peu d'importance face aux déterminants économiques et politiques<sup>[8]</sup>.

### **Le cyclone européen**

Dans le contexte d'une mondialisation de la société du risque, la critique politique ne peut donc plus s'effectuer à l'échelle nationale. Le rapprochement des systèmes et des technostructures aux dimensions de la planète procède exactement de la même manière que la problématique environnementale : l'un comme l'autre sont encore vus comme des objets naturels sur lesquels l'action politique n'a pas prise. À ce titre, le référendum français sur la constitution européenne

[6] Sur les conséquences, notamment sociales, de ce type de catastrophes, voir par exemple André Marcel d'Ans, *Écologie politique d'un désastre. Le Honduras après l'ouragan*, Karthala, Paris, 2005.

[7] Norman Birnbaum, « Réinventer la sphère publique en Amérique », *Le Monde*, 9 septembre 2005, p. 15 ; Alan Wolfe, « L'État, c'est la civilisation ! », *Courrier International*, 8 au 14 septembre 2005, p. 37 (article initialement paru dans *Salon Magazine*).

[8] Pour une lecture politique du cyclone Katrina, on lira avec intérêt l'ouvrage de Patrick Le Tréhondat et Patrick Silberstein, *L'ouragan Katrina. Le désastre annoncé*, Syllepse, Paris, 2005.

du 29 mai 2005 a suivi les mêmes écueils que les commentateurs français du cyclone Katrina. Par-delà l'alternative entre les tenants du non et du oui et par-delà le replis nationaliste qui ne représente plus qu'une faible minorité dans le pays, les débats (pourtant particulièrement riches) qui ont accompagné les semaines précédant le vote ont largement partagé la même vision euphémisée de l'Europe et du monde. Qu'ils aient été pour ou contre la constitution, les Français se sont en effet majoritairement retrouvés sur le désir de trouver une nouvelle voix/e européenne. Le oui de gauche notamment, s'est paradoxalement reposé sur l'espoir d'une puissance alternative vis-à-vis de l'unilatéralisme américain ou de l'émergence de la Chine ou de l'Inde, une Europe « centre du monde » plus soucieuse de coopération internationale, plus respectueuse des questions sociales et davantage engagée dans les mesures environnementales. Les « multitudes » de gauche envisagent le système-monde comme une arène internationale où un hypothétique « capitalisme européen » pourrait faire contrepoids au capitalisme étasunien.

Une première remarque à propos de ces envolées a trait au fait qu'une rapide rétrospective permet de douter des capacités humanistes du capitalisme européen quand celui-ci a les mains libres. Jusqu'à preuve du contraire, l'Europe a été historiquement le centre de l'impérialisme le plus exacerbé et le plus violent, seulement freiné par la conjonction de deux facteurs : la montée des revendications d'indépendance des colonies et l'imposition des puissances américaine et soviétique. Depuis l'indépendance de l'Inde, l'échec de l'expédition de Suez entrepris par la France et la Grande-Bretagne en 1956, jusqu'aux tentatives de la Françafrique de « résister » à l'américanisation de son pré-carré, l'humanisme européen aura surtout fleuri – quand il quitte les sphères de la spéculation philosophique – sur ses incapacités interventionnistes. Toute perspective future de construction d'un monde « plus juste » centré sur l'expérience européenne est donc une hypothèse lourde qui reste encore à démontrer historiquement. Et si le rapprochement communautaire de l'Europe représente une démarche inédite dans la coopération internationale, on voit mal encore qu'il soit particulièrement novateur dans son rapport à l'altérité, que celle-ci soit extérieure avec la mise en place de l'espace Schengen ou intérieure avec la construction du sauvageon et de sa sœur enfoulardée. Malgré sa nouveauté institutionnelle, donc, l'Europe prolonge à d'autres échelles les grandes lignes des formes politiques telles qu'elles ont été conçues au sein de l'État. Le référendum sur la constitution a servi, à ce titre, de révélateur : malgré les déclarations alarmistes sur l'avenir de l'Europe si le non l'emportait, l'unanimité politique qui entoure le projet communautaire permet de savoir que l'Europe est sur des rails

étroitement balisés qui définissent déjà ses contours futurs, que le traité constitutionnel soit ratifié ou pas. Le projet politique potentiel de l'Europe se trouve alors borné à la fois par l'héritage stato-territorial et par ses accointances avec les grandes structures supranationales actuelles. Ainsi, dans un contexte où la citoyenneté est à ce point mise à mal par les logiques d'organisation techno-économique planétaire, l'Europe ne peut pas jouer un rôle d'horizon politique mobilisateur.

C'est pourquoi il apparaît aujourd'hui que la seule émancipation politique réelle ne peut être qu'une politique mondiale. Là où l'Europe est la continuation du projet étatique par d'autres moyens, le Monde (avec un m majuscule identifiant le fait politique) peut, lui, devenir un concept performatif. Citant Hannah Arendt, Yves Dupont rappelle dans ce numéro d'*Écologie & Politique* que la construction politique de l'État se fonde intrinsèquement sur deux limites : une limitation légale qui définit le citoyen et une limitation territoriale qui borne l'espace de la communauté politique. Pour la philosophe, que disparaissent ces limites et la citoyenneté s'écroule. Dans ce cadre, Hannah Arendt voyait l'établissement d'un ordre mondial souverain comme la disparition de la politique mondiale. Mais aujourd'hui, à l'heure où la dimension anti-politique de la mondialisation tend à s'imposer, il importe de retrouver une perspective politique dont les limites ne soient plus établies sur des frontières avec l'étranger et/ou avec le sauvage non-citoyen, mais sur une conscience commune d'un espace politique global. Un espace dans lequel la puissance ne soit plus le critère des relations internationales, mais où les besoins de la démocratie, du droit et de la justice puissent faire émerger une communauté mondiale<sup>[8]</sup>. Face à ces enjeux, la revendication nationale ou la formation européenne fondées sur la puissance s'avèrent concourir exactement aux effets inverses de ceux qui sont recherchés. Ces oppositions censées défendre un modèle plus juste que celui du voisin ou de l'ennemi figent les représentations de « l'extérieur » et empêchent du coup la formation d'une identité sociale ou politique supranationale. Elles politisent la différence sociale tout en naturalisant les dimensions économiques ou environnementales mondiales, et concourent ainsi à pérenniser la distinction entre un niveau décisionnel qui se vit à l'échelle de la planète et un niveau social vécu à l'échelle nationale. Le premier a tout intérêt à conserver cette distinction. Il est par contre de la plus haute urgence que les mouvements d'émancipation dépassent toute référence à l'ancrage territorial. Non pour détruire le lien social, mais au contraire pour le refonder politiquement à l'échelle où se placent ses principaux freins.

14 septembre 2005

[8] Monique Chemillier-Gendreau, « Pour une organisation de la communauté mondiale », *Le Monde Diplomatique*, septembre 2005, p. 22-23.